

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TOXINE BOTULINIQUE

### AU NIVEAU DU VISAGE

La toxine botulinique est issue de la culture d'une bactérie, Clostridium botulinum. Elle est utilisée depuis plusieurs années en ophtalmologie et en neurologie. Son utilisation en dermatologie se fait pour le traitement de certaines rides de la face et pour l'hypersudation. Cette toxine est un médicament de liste I réservé à l'usage professionnel ; sa prescription est réservée à certains spécialistes.

#### MODE D'ACTION

La toxine botulinique est une substance chimique qui diminue la contraction des muscles en agissant au niveau de la jonction entre le nerf et le muscle (relaxation musculaire). La toxine botulinique A a obtenu l'autorisation de mise sur le marché (AMM), depuis Février 2003 pour VISTABEL®, Mai 2009 pour AZZALURE®, et septembre 2010 pour BOCOUTURE° initialement pour le traitement des rides de la glabella (rides du lion) puis plus récemment pour des rides de la patte d'oie.

#### INDICATIONS

L'indication de la Toxine Botulinique doit être portée, pour chaque patient, par un dermatologue ou un autre médecin spécialiste habilité à faire ces injections. Les meilleures indications sont les rides de la glabella (rides du lion), du front et de la patte d'oie. Au cours de cette consultation, le dermatologue vous donnera toutes les explications sur ces injections et calculera la dose de toxine botulinique qui vous est nécessaire.

#### DEROULEMENT DES INJECTIONS

Le jour des injections, vous n'avez pas besoin d'être à jeun. Pour les femmes, il faut venir sans maquillage ou l'enlever avant les injections. Pendant les six heures qui suivent, il est recommandé de ne pas faire de sport intensif et de ne pas vous allonger, d'éviter toute compression sur les zones d'injection (port de casque, lunettes de piscine...). Il faut également éviter les massages locaux pendant les heures qui suivent la séance pour limiter le risque de fuite du produit vers les muscles périphériques (effet non désiré). Il faut éviter de prendre un médicament augmentant le temps de saignement pendant la semaine qui précède l'injection pour minimiser les risques de bleus ou de saignement (Aspirine, anti-inflammatoires, Vit C...)

#### RESULTATS

L'effet de la toxine s'installe progressivement. Pendant les quinze premiers jours, les effets sur le visage peuvent être variables (voire asymétriques à certains 2 moments) avant de finir par se stabiliser. Ils durent quatre mois environ. Les résultats se prolongent parfois avec la répétition des injections (6 à 10 mois). Une consultation est conseillée 2 à 3 semaines après les injections pour juger du résultat et réaliser une retouche éventuelle.

#### FREQUENCE DES INJECTIONS

Les injections doivent être réalisées plusieurs fois avec un intervalle de 3 à 6 mois pour obtenir une certaine stabilité du résultat. Il est recommandé de ne jamais rapprocher à moins de 3 mois les séances d'injections pour éviter notamment de créer une résistance au produit (effet vaccin). En cas de peau

épaisse ou de “cassure profonde” il peut être nécessaire de réaliser d’autres techniques (comblement) pour optimiser le résultat ; c’est le dermatologue qui adaptera les doses, leurs fréquences et les traitements associés. Des photos avant/après l’intervention seront éventuellement prises dans un but de suivi.

#### **PRECAUTIONS :**

##### **VOUS DEVEZ INFORMER LE DERMATOLOGUE :**

- Si vous êtes déjà traité(e) par des injections de Toxine Botulinique pour des raisons médicales (neurologique, ophtalmologique) Il jugera avec votre médecin traitant de l'opportunité des injections sur votre personne et de la meilleure manière de procéder s'il y a lieu.
- Si vous prenez des médicaments de la famille des aminosides (antibiotiques), des anticoagulants ou de l’aspirine, si vous êtes allergique à l’œuf ou à l’albumine. L’injection de toxine botulinique est alors contre-indiquée.
- La grossesse et l’allaitement sont des contre-indications temporaires aux injections de toxine botulinique. Vous devez par conséquent, en cas de moindre doute, effectuer les examens nécessaires et en communiquer les résultats au dermatologue.
- D'une manière générale, vous devez mentionner au dermatologue le moindre problème de santé rencontré afin qu'il apprécie l'opportunité des injections.

#### **RISQUES**

Ils sont transitoires, rares mais peuvent être gênants :

- Localement : rougeur ou hématome (bleu) au point d’injection, gonflement autour des yeux qui peut s’installer en 4 à 5 j et décroître ensuite en quelques jours ou semaines, troubles de la sensibilité avec sensation de tension du front ou de fixité, douleurs fugaces oculaires ou faciales.
- Imperfections de résultats : persistance de ridules, asymétrie, surélévation d’un sourcil, troubles de la mimique. Elles feront l’objet d’une correction rapide soit par toxine soit par d’autres techniques.
- Complications : maux de tête, descente du sourcil ou de la paupière, sécheresse oculaire et de manière très exceptionnelle : allergie, nausées, vertiges, fatigue, syndrome grippal, sécheresse cutanée ou buccale.
- Exceptionnellement une atrophie musculaire sous la forme d’une dépression peut survenir autour d’un point d’injection. Elle est habituellement réversible.
- Dans le cas d’un échec du traitement ou de la diminution de son effet après des injections répétées, des méthodes de traitement alternatives doivent être employées. Les actes à visée esthétique en particulier les injections de Toxine Botulinique ont pour objectif de vous satisfaire dans des proportions réalistes. Il arrive cependant que l'effet escompté ne soit pas atteint et que les résultats obtenus augmentent au contraire des troubles psychologiques préexistants. Le vécu post-injections peut être extrêmement différent d'un patient à l'autre, et ce, même avec un résultat esthétique comparable. Dans le cas de la Toxine Botulinique, le rajeunissement est obtenu en contrepartie d'une diminution, voire d'une disparition de certaines expressions du visage. Cet aspect a été évalué avec vous pour éviter les risques de déconvenue, notamment si vous êtes acteur, présentateur etc...

## **CONSENTEMENT**

Votre dermatologue vous a communiqué toutes les informations sur les éventuels aléas relatifs à ce type d'intervention, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs, et les risques connus inhérents à cet acte médical, et a discuté avec vous des alternatives chirurgicales ou thérapeutiques. Votre consentement aux injections fait suite à cette information détaillée et suffisamment claire pour arrêter votre choix. Si l'un quelconque de ces points restait incompris, vous devez lui en faire part dès maintenant. Cette correction n'est pas prise en charge par la sécurité sociale.